

Les comptes annuels en poche 2022



Zénobe Gramme (bâtiment G)
Square des Conduites d'Eau 9-10, 4031 Liège
www.wolterskluwer.be

Service clientèle et adresse de correspondance :

Motstraat 30, 2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00
client.BE@wolterskluwer.com

Éditeur responsable : Bas Kniphorst

© 2022 Wolters Kluwer Belgium SA
Zénobe Gramme (bâtiment G)
Square des Conduites d'Eau 9-10
4031 Liège

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2022/2664/181
ISBN 978-94-03-02691-6
BP/2162-PI22001

TABLE DES MATIÈRES

Rédaction

Avant-propos

Renvois à d'autres volumes

I

Obligations légales	31
1. Introduction	31
2. Entreprises et critères	31
2.1. Critères	31
2.2. Comptabilité simplifiée	34
2.3. Comptabilité complète (en partie double)	35
2.4. Comptes annuels	36
2.5. Rapport de gestion (art. 3:6, 3:48 et 3:52 du Code des sociétés et des associations)	36
2.6. Rapport de contrôle (art. 3:72 à 3:75 du Code des sociétés et des associations)	37
2.7. Rapport sur les paiements aux Gouvernements (art. 3:7 et 3:8)	37
2.8. Obligations minimales de publication	38
2.9. Formes particulières de sociétés	39
2.10. Entreprises régies par une législation particulière	39
3. Comptabilité	39
3.1. Loi relative à la comptabilité des entreprises	40
3.2. Avis de la Commission des Normes Comptables	43
3.3. Comptabilité informatisée	56
4. Comptes annuels	58
4.1. Loi relative à la comptabilité des entreprises et arrêtés d'exécution	58
4.2. Exemption de publication	59
4.3. Sociétés européennes	59
4.4. Avis de la Commission des Normes Comptables	60
5. Consolidation	61
5.1. Obligation légale	61
5.2. Sanction	63
5.3. Avis de la Commission des Normes Comptables	63

6.	Discontinuité	63
6.1.	Going concern	63
6.2.	Législation comptable	64
6.3.	Avis de la Commission des Normes Comptables	66
II		
De la comptabilité aux comptes annuels		69
1.	Introduction	69
2.	Règles d'évaluation	69
2.1.	Règles d'évaluation en matière de stocks	70
2.2.	Aspects environnementaux	79
2.3.	Évaluation en devises	80
2.3.1.	Problématique	80
2.3.2.	Principes de base pour la conversion de devises étrangères	80
2.3.3.	Traitement des opérations en devises	81
2.3.4.	Traitement des opérations de change	83
3.	Clôture de l'exercice	84
3.1.	Avis CNC	84
3.2.	Liste de référence	94
4.	Fiscalité des comptes annuels	95
4.1.	Amortissements	96
4.2.	Provisions	97
4.3.	Plus-values et moins-values	98
4.3.1.	Immobilisations incorporelles et corporelles	98
4.3.2.	Immobilisations financières	99
4.3.3.	Créances	99
4.3.4.	Stocks	100
4.4.	Limites en matière de déduction fiscale	100
4.4.1.	Schéma récapitulatif	100
4.4.2.	Avantages sociaux	103
4.4.3.	Éco-chèques et chèques sport/culture	104
4.5.	Déduction pour investissement et réserve d'investissement	105
4.5.1.	Déduction pour investissement	105
4.5.2.	Crédit d'impôt pour recherche et développement	107
4.5.3.	Réserve d'investissement	109
4.5.4.	Maintien et renforcement du cadre fiscal pour la R&D et les investissements	109
4.5.5.	Capital à risque	110
4.5.6.	Exonération personnel supplémentaire	111
4.6.	Dividendes et liquidation	112
4.6.1.	Précompte mobilier	112
4.6.2.	Réserve de liquidation	112

4.7.	Cotisation spéciale	113
4.8.	Réforme de l'impôt des sociétés	114
5.	Rapports et approbation	118
5.1.	Rédaction des comptes annuels	118
5.2.	Présentation à l'approbation	119
5.3.	Report de l'approbation	120
5.4.	Rapport de gestion	120
5.5.	Rapport du commissaire	121
5.6.	Rapport sur les paiements aux gouvernements (art. 3:8 CSA)	124
5.6.1.	Application	124
5.6.2.	Définitions	125
5.6.3.	Contenu du rapport sur les paiements aux gouvernements	125
6.	Publication	126
6.1.	Généralités	126
6.1.1.	Langue	126
6.1.2.	Monnaie	126
6.1.3.	Schéma temporel	126
6.1.4.	Dépôt sur papier	127
6.1.5.	Confirmation BNB	127
6.1.6.	Certificats électroniques et accès à Internet	128
6.1.7.	Retard agréé	130
6.1.8.	Contrôles arithmétiques et logiques	130
6.1.9.	Rectifications	130
6.1.10.	Dépôt via Internet	132
6.1.11.	Frais	134
6.1.12.	Correction des comptes déposés	134
6.1.13.	Sanctions	135
6.1.14.	Radiation d'une société	136
III		
Rubriques de l'actif		137
1.	Introduction	137
2.	Frais d'établissement	138
2.1.	Définition	138
2.2.	Comptes	138
2.3.	Textes de loi	139
2.4.	Évaluation	140
2.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	140
2.6.	Référence aux comptes annuels	141
2.7.	Remarques	142

3.	Immobilisations incorporelles	143
3.1.	Définition	143
3.2.	Comptes usuels	144
3.3.	Textes de loi	144
3.4.	Évaluation	145
3.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	146
3.6.	Référence aux comptes annuels	151
3.7.	Remarques	152
3.8.	Microschéma et schéma abrégé	154
4.	Immobilisations corporelles	155
4.1.	Définition	155
4.2.	Comptes usuels	156
4.3.	Textes de loi	156
4.4.	Évaluation	158
4.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	159
4.6.	Référence aux comptes annuels	167
4.7.	Remarques	169
4.8.	Microschéma et schéma abrégé	171
5.	Immobilisations financières	171
5.1.	Définition	171
5.2.	Comptes usuels	172
5.3.	Textes de loi	172
5.4.	Évaluation	177
5.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	178
5.6.	Référence aux comptes annuels	183
5.7.	Remarques	184
5.8.	Microschéma et schéma abrégé	187
6.	Créances à plus d'un an	187
6.1.	Définition	187
6.2.	Comptes usuels	188
6.3.	Textes de loi	188
6.4.	Évaluation	189
6.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	190
6.6.	Référence aux comptes annuels	192
6.7.	Remarques	193
6.8.	Microschéma et schéma abrégé	195
7.	Stocks et commandes en cours d'exécution	195
7.1.	Définition	195
7.2.	Comptes usuels	196
7.3.	Textes de loi	196
7.4.	Évaluation	199

7.5.	Avis de la Commission des Normes comptables	201
7.6.	Référence aux comptes annuels	207
7.7.	Remarques	209
7.8.	Microschéma et schéma abrégé	210
8.	Créances à un an au plus	211
8.1.	Définition	211
8.2.	Comptes usuels	211
8.3.	Textes de loi	212
8.4.	Évaluation	213
8.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	213
8.6.	Référence aux comptes annuels	216
8.7.	Remarques	217
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	219
9.	Placements de trésorerie	219
9.1.	Définition	219
9.2.	Comptes usuels	219
9.3.	Textes de loi	220
9.4.	Évaluation	220
9.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	221
9.6.	Référence aux comptes annuels	224
9.7.	Remarques	225
9.8.	Microschéma et schéma abrégé	226
10.	Valeurs disponibles	226
10.1.	Définition	226
10.2.	Comptes usuels	227
10.3.	Textes de loi	227
10.4.	Évaluation	227
10.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	228
10.6.	Référence aux comptes annuels	231
10.7.	Remarques	231
10.8.	Microschéma et schéma abrégé	232
11.	Comptes de régularisation	232
11.1.	Définition	232
11.2.	Comptes usuels	232
11.3.	Textes de loi	233
11.4.	Évaluation	233
11.5.	Avis de la Commission des Normes Comptables	233
11.6.	Référence aux comptes annuels	234
11.7.	Remarques	235
11.8.	Microschéma et schéma abrégé	235

IV		
Rubriques du passif		237
1. Introduction		237
2. Capital		238
2.1. Définition		238
2.2. Comptes usuels		238
2.3. Textes de loi		239
2.4. Évaluation		240
2.5. Normes et avis		240
2.6. Référence aux comptes annuels		248
2.7. Remarques		249
2.8. Microschéma (M) et schéma abrégé (A)		253
3. Primes d'émission		253
3.1. Définition		253
3.2. Comptes usuels		253
3.3. Textes de loi		254
3.4. Évaluation		254
3.5. Normes et avis		254
3.6. Référence aux comptes annuels		256
3.7. Remarques		256
3.8. Microschéma et schéma abrégé		258
4. Plus-values de réévaluation		258
4.1. Définition		258
4.2. Comptes usuels		258
4.3. Textes de loi		259
4.4. Évaluation		260
4.5. Normes et avis		260
4.6. Référence aux comptes annuels		261
4.7. Remarques		261
4.8. Microschéma (M) et schéma abrégé (A)		265
5. Réserves		265
5.1. Définition		265
5.2. Comptes usuels		265
5.3. Textes de loi		266
5.4. Évaluation		267
5.5. Normes et avis		267
5.6. Référence aux comptes annuels		272
5.7. Remarques		273
5.8. Microschéma et schéma abrégé		275

6.	Bénéfice/perte reporté(e)	275
6.1.	Définition	275
6.2.	Comptes usuels	275
6.3.	Textes de loi	275
6.4.	Évaluation	275
6.5.	Normes et avis	276
6.6.	Référence aux comptes annuels	278
6.7.	Remarques	279
6.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	281
7.	Subsides en capital	281
7.1.	Définition	281
7.2.	Comptes usuels	281
7.3.	Textes de loi	281
7.4.	Évaluation	282
7.5.	Normes et avis	282
7.6.	Référence aux comptes annuels	285
7.7.	Remarques	285
7.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	288
8.	Avance aux associés sur répartition de l'actif net	288
8.1.	Définition	288
8.2.	Comptes usuels	288
8.3.	Textes de loi	288
8.4.	Évaluation	289
8.5.	Normes et avis	289
8.6.	Référence aux comptes annuels	289
8.7.	Remarques	290
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	290
9.	Provisions et impôts différés	290
9.1.	Définition	290
9.2.	Comptes usuels	291
9.3.	Textes de loi	291
9.4.	Évaluation	294
9.5.	Normes et avis	295
9.6.	Référence aux comptes annuels	303
9.7.	Remarques	304
9.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	305
10.	Dettes à plus d'un an	306
10.1.	Définition	306
10.2.	Comptes usuels	307
10.3.	Textes de loi	307
10.4.	Évaluation	309

10.5.	Normes et avis	310
10.6.	Référence aux comptes annuels	316
10.7.	Remarques	317
10.8.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	318
11.	Dettes à un an au plus	318
11.1.	Définition	318
11.2.	Comptes usuels	319
11.3.	Textes de loi	320
11.4.	Évaluation	320
11.5.	Normes et avis	320
11.6.	Référence aux comptes annuels	327
11.7.	Remarques	328
11.8.	Microschéma et schéma abrégé	329
12.	Comptes de régularisation	329
12.1.	Définition	329
12.2.	Comptes usuels	330
12.3.	Textes de loi	330
12.4.	Évaluation	330
12.5.	Normes et avis	331
12.6.	Référence aux comptes annuels	331
12.7.	Remarques	332
12.8.	Microschéma et schéma abrégé	333
V		
	Rubriques du compte de résultats	335
1.	Introduction	335
2.	Produits d'exploitation	335
2.1.	Chiffre d'affaires	335
2.1.1.	Définition	335
2.1.2.	Comptes usuels	336
2.1.3.	Textes de loi	336
2.1.4.	Évaluation	336
2.1.5.	Normes et avis	336
2.1.6.	Référence aux comptes annuels	340
2.1.7.	Remarques	341
2.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	341
2.2.	Variation des stocks	342
2.2.1.	Définition	342
2.2.2.	Comptes usuels	342
2.2.3.	Textes de loi	342
2.2.4.	Évaluation	342

2.2.5.	Normes et avis	343
2.2.6.	Référence aux comptes annuels	343
2.2.7.	Remarques	343
2.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	344
2.3.	Production immobilisée	344
2.3.1.	Définition	344
2.3.2.	Comptes usuels	344
2.3.3.	Textes de loi	344
2.3.4.	Évaluation	345
2.3.5.	Normes et avis	345
2.3.6.	Référence aux comptes annuels	347
2.3.7.	Remarques	347
2.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	348
2.4.	Autres produits d'exploitation	348
2.4.1.	Définition	348
2.4.2.	Comptes usuels	349
2.4.3.	Textes de loi	349
2.4.4.	Évaluation	349
2.4.5.	Normes et avis	350
2.4.6.	Référence aux comptes annuels	353
2.4.7.	Remarques	354
2.4.8.	Microschéma et schéma abrégé	355
2.5.	Produits non récurrents	355
2.5.1.	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	355
2.5.2.	Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	357
2.5.3.	Reprise de provisions pour risques et charges non récurrents	359
2.5.4.	Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	361
2.5.5.	Autres produits non récurrents	363
3.	Charges d'exploitation	365
3.1.	Approvisionnements et marchandises	365
3.1.1.	Définition	365
3.1.2.	Comptes usuels	365
3.1.3.	Textes de loi	366
3.1.4.	Évaluation	366
3.1.5.	Normes et avis	366
3.1.6.	Référence aux comptes annuels	366
3.1.7.	Remarques	367
3.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	367
3.2.	Services et biens divers	367
3.2.1.	Définition	367
3.2.2.	Comptes usuels	368
3.2.3.	Textes de loi	368

3.2.4.	Évaluation	368
3.2.5.	Normes et avis	369
3.2.6.	Référence aux comptes annuels	371
3.2.7.	Remarques	371
3.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	372
3.3.	Rémunérations, charges sociales et pensions	372
3.3.1.	Définition	372
3.3.2.	Comptes usuels	372
3.3.3.	Textes de loi	373
3.3.4.	Évaluation	373
3.3.5.	Normes et avis	373
3.3.6.	Référence aux comptes annuels	376
3.3.7.	Remarques	377
3.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	378
3.4.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et sur immobilisations corporelles	379
3.4.1.	Définition	379
3.4.2.	Comptes usuels	379
3.4.3.	Textes de loi	379
3.4.4.	Évaluation	382
3.4.5.	Normes et avis	382
3.4.6.	Référence aux comptes annuels	384
3.4.7.	Remarques	385
3.4.8.	Microschéma et schéma abrégé	386
3.5.	Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours d'exécution et créances commerciales	386
3.5.1.	Définition	386
3.5.2.	Comptes usuels	387
3.5.3.	Textes de loi	387
3.5.4.	Évaluation	389
3.5.5.	Normes et avis	389
3.5.6.	Référence aux comptes annuels	390
3.5.7.	Remarques	390
3.5.8.	Microschéma et schéma abrégé	391
3.6.	Provisions pour risques et charges (+/-)	392
3.6.1.	Définition	392
3.6.2.	Comptes usuels	392
3.6.3.	Textes de loi	392
3.6.4.	Évaluation	394
3.6.5.	Normes et avis	394
3.6.6.	Référence aux comptes annuels	400
3.6.7.	Remarques	400
3.6.8.	Microschéma et schéma abrégé	401

3.7.	Autres charges d'exploitation	401
3.7.1.	Définition	401
3.7.2.	Comptes usuels	401
3.7.3.	Textes de loi	402
3.7.4.	Évaluation	402
3.7.5.	Normes et avis	402
3.7.6.	Référence aux comptes annuels	403
3.7.7.	Remarques	403
3.7.8.	Microschéma et schéma abrégé	404
3.8.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	404
3.8.1.	Définition	404
3.8.2.	Comptes usuels	405
3.8.3.	Textes de loi	405
3.8.4.	Évaluation	405
3.8.5.	Normes et avis	405
3.8.6.	Référence aux comptes annuels	406
3.8.7.	Remarques	406
3.8.8.	Microschéma et schéma abrégé	406
3.9.	Charges non récurrentes	407
3.9.1.	Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement et sur immobilisations incorporelles et corporelles	407
3.9.2.	Réductions de valeur sur immobilisations financières	410
3.9.3.	Provisions pour risques et charges non récurrents	412
3.9.4.	Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	414
3.9.5.	Autres charges non récurrentes	416
3.9.6.	Charges non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	418
4.	Produits financiers	420
4.1.	Produits des immobilisations financières	420
4.1.1.	Définition	420
4.1.2.	Comptes usuels	420
4.1.3.	Textes de loi	420
4.1.4.	Évaluation	421
4.1.5.	Normes et avis	421
4.1.6.	Référence aux comptes annuels	424
4.1.7.	Remarques	425
4.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	427
4.2.	Produits des actifs circulants	427
4.2.1.	Définition	427
4.2.2.	Comptes usuels	427
4.2.3.	Textes de loi	427
4.2.4.	Évaluation	427
4.2.5.	Normes et avis	428
4.2.6.	Référence aux comptes annuels	428

4.2.7.	Remarques	429
4.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	429
4.3.	Autres produits financiers	429
4.3.1.	Définition	429
4.3.2.	Comptes usuels	430
4.3.3.	Textes de loi	430
4.3.4.	Évaluation	430
4.3.5.	Normes et avis	431
4.3.6.	Référence aux comptes annuels	432
4.3.7.	Remarques	432
4.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	433
4.4.	Produits financiers non récurrents	434
4.4.1.	Définition	434
4.4.2.	Comptes usuels	434
4.4.3.	Textes de loi	434
4.4.4.	Évaluation	434
4.4.5.	Normes et avis	434
4.4.6.	Référence aux comptes annuels	434
4.4.7.	Annexe	435
4.4.8.	Remarques	435
4.4.9.	Microschéma et schéma abrégé	435
5.	Charges financières	435
5.1.	Charges des dettes	435
5.1.1.	Définition	435
5.1.2.	Comptes usuels	436
5.1.3.	Textes de loi	436
5.1.4.	Évaluation	436
5.1.5.	Normes et avis	436
5.1.6.	Référence aux comptes annuels	438
5.1.7.	Remarques	439
5.1.8.	Microschéma et schéma abrégé	440
5.2.	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales (+/-)	440
5.2.1.	Définition	440
5.2.2.	Comptes usuels	441
5.2.3.	Textes de loi	441
5.2.4.	Évaluation	441
5.2.5.	Normes et avis	441
5.2.6.	Référence aux comptes annuels	442
5.2.7.	Remarques	442
5.2.8.	Microschéma et schéma abrégé	442
5.3.	Autres charges financières	443
5.3.1.	Définition	443

5.3.2.	Comptes usuels	443
5.3.3.	Textes de loi	443
5.3.4.	Évaluation	444
5.3.5.	Normes et avis	444
5.3.6.	Référence aux comptes annuels	445
5.3.7.	Remarques	446
5.3.8.	Microschéma et schéma abrégé	447
5.4.	Charges financières non récurrentes	447
5.4.1.	Définition	447
5.4.2.	Comptes usuels	447
5.4.3.	Textes de loi	447
5.4.4.	Évaluation	447
5.4.5.	Normes et avis	448
5.4.6.	Référence aux comptes annuels	448
5.4.7.	Annexe	448
5.4.8.	Remarques	448
5.4.9.	Microschéma et schéma abrégé	449
6.	Transfert aux et prélèvements sur les impôts différés	449
6.1.	Définition	449
6.2.	Comptes usuels	449
6.3.	Textes de loi	449
6.4.	Évaluation	450
6.5.	Normes et avis	450
6.6.	Référence aux comptes annuels	450
6.7.	Remarques	451
6.8.	Microschéma et schéma abrégé	451
7.	Impôts et régularisations d'impôts	451
7.1.	Définition	451
7.2.	Comptes usuels	451
7.3.	Textes de loi	452
7.4.	Évaluation	452
7.5.	Normes et avis	454
7.6.	Référence aux comptes annuels	458
7.7.	Remarques	459
7.8.	Microschéma et schéma abrégé	459
8.	Transfert aux et prélèvements sur réserves immunisées	459
8.1.	Définition	459
8.2.	Comptes usuels	459
8.3.	Textes de loi	460
8.4.	Évaluation	460
8.5.	Normes et avis	460

8.6.	Référence aux comptes annuels	460
8.7.	Remarques	460
8.8.	Microschéma et schéma abrégé	460
9.	Affectations et prélèvements	461
9.1.	Définition	461
9.2.	Comptes usuels	461
9.3.	Textes de loi	461
9.4.	Normes et avis	461
9.5.	Référence aux comptes annuels	461
9.6.	Microschéma et schéma abrégé	462
10.	Prélèvements sur les capitaux propres	462
10.1.	Définition	462
10.2.	Comptes usuels	462
10.3.	Textes de loi	462
10.4.	Commission des Normes Comptables	462
10.5.	Référence aux comptes annuels	463
10.6.	Microschéma et schéma abrégé	463
11.	Affectations aux capitaux propres	464
11.1.	Définition	464
11.2.	Comptes usuels	464
11.3.	Textes de loi	464
11.4.	Normes et avis	464
11.5.	Référence aux comptes annuels	465
11.6.	Microschéma et schéma abrégé	465
12.	Résultat à reporter	465
12.1.	Définition	465
12.2.	Comptes usuels	466
12.3.	Textes de loi	466
12.4.	Normes et avis	466
12.5.	Référence aux comptes annuels	466
12.6.	Microschéma et schéma abrégé	466
13.	Intervention d'associés dans la perte	466
13.1.	Définition	466
13.2.	Comptes usuels	467
13.3.	Textes de loi	467
13.4.	Commission des Normes Comptables	467
13.5.	Référence aux comptes annuels	467
13.6.	Remarques	468
13.7.	Microschéma et schéma abrégé	468

14.	Bénéfice à distribuer	468
14.1.	Définition	468
14.2.	Comptes usuels	468
14.3.	Textes de loi	468
14.4.	Normes et avis	469
14.5.	Référence aux comptes annuels	469
14.6.	Remarques	470
14.7.	Microschéma et schéma abrégé	470
VI		
Rubriques de l'annexe		471
1.	Introduction	471
2.	État des frais d'établissement	472
2.1.	Définition	472
2.2.	Référence aux comptes annuels	473
2.3.	Textes de loi	473
2.4.	Commission des Normes Comptables	473
2.5.	Remarques	473
2.6.	Microschéma et schéma abrégé	474
3.	État des immobilisations incorporelles	474
3.1.	Définition	474
3.2.	Référence aux comptes annuels	477
3.3.	Textes de loi	477
3.4.	Commission des Normes Comptables	477
3.5.	Remarques	477
3.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	478
4.	État des immobilisations corporelles	479
4.1.	Définition	479
4.2.	Référence aux comptes annuels	483
4.3.	Textes de loi	483
4.4.	Commission des Normes Comptables	483
4.5.	Remarques	484
4.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	484
5.	État des immobilisations financières	485
5.1.	Définition	485
5.2.	Référence aux comptes annuels	488
5.3.	Textes de loi	489
5.4.	Commission des Normes Comptables	489
5.5.	Remarques	489
5.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	490

6.	Relations avec d'autres entreprises	491
6.1.	Participations et droits sociaux dans d'autres entreprises	491
6.1.1.	Définition	491
6.1.2.	Référence aux comptes annuels	491
6.1.3.	Textes de loi	492
6.1.4.	Commission des Normes Comptables	492
6.1.5.	Remarques	492
6.1.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	493
6.2.	Entreprises dont l'entreprise répond de manière illimitée	493
6.2.1.	Définition	493
6.2.2.	Référence aux comptes annuels	493
6.2.3.	Textes de loi	494
6.2.4.	Commission des Normes Comptables	494
6.2.5.	Remarques	495
6.2.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	495
7.	Placements de trésorerie	496
7.1.	Définition	496
7.2.	Référence aux comptes annuels	496
7.3.	Textes de loi	497
7.4.	Commission des Normes Comptables	497
7.5.	Remarques	497
7.6.	Microschéma et schéma abrégé	497
8.	Comptes de régularisation	497
8.1.	Définition	497
8.2.	Référence aux comptes annuels	498
8.3.	Textes de loi	498
8.4.	Commission des Normes Comptables	498
8.5.	Remarques	498
8.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	498
9.	État du capital	499
9.1.	Définition	499
9.2.	Référence aux comptes annuels	501
9.3.	Textes de loi	501
9.4.	Commission des Normes Comptables	503
9.5.	Remarques	503
9.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	504
10.	Provisions pour autres risques et charges	505
10.1.	Définition	505
10.2.	Référence aux comptes annuels	505
10.3.	Textes de loi	506

10.4.	Commission des Normes Comptables	506
10.5.	Remarques	506
10.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	506
11.	État des dettes	507
11.1.	Définition	507
11.2.	Référence aux comptes annuels	509
11.3.	Textes de loi	510
11.4.	Commission des Normes Comptables	510
11.5.	Remarques	511
11.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	512
12.	Comptes de régularisation	512
12.1.	Définition	512
12.2.	Référence aux comptes annuels	513
12.3.	Textes de loi	513
12.4.	Commission des Normes Comptables	513
12.5.	Remarques	513
12.6.	Microschéma et schéma abrégé	513
13.	Résultats d'exploitation	513
13.1.	Définition	513
13.2.	Référence aux comptes annuels	515
13.3.	Textes de loi	516
13.4.	Commission des Normes Comptables	517
13.5.	Remarques	517
13.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	519
14.	Résultats financiers	519
14.1.	Définition	519
14.2.	Référence aux comptes annuels	520
14.3.	Textes de loi	521
14.4.	Commission des Normes Comptables	521
14.5.	Remarques	521
14.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	522
15.	Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle (C-cap 6.12) ou (C-app 6.12)	522
15.1.	Définition	522
15.2.	Comptes spécifiques du plan comptable	523
15.3.	Textes de loi	523
15.4.	Commission des Normes Comptables	524
15.5.	Remarques	524
15.6.	Microschéma et schéma abrégé	524

16.	Impôts sur le résultat	524
16.1.	Définition	524
16.2.	Référence aux comptes annuels	525
16.3.	Textes de loi	526
16.4.	Commission des Normes Comptables	526
16.5.	Remarques	528
16.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	528
17.	T.V.A. et précompte	528
17.1.	Définition	528
17.2.	Référence aux comptes annuels	528
17.3.	Textes de loi	529
17.4.	Commission des Normes Comptables	529
17.5.	Remarques	529
17.6.	Microschéma et schéma abrégé	530
18.	Droits et engagements hors bilan	530
18.1.	Définition	530
18.2.	Référence aux comptes annuels	532
18.3.	Comptes du plan comptable	533
18.4.	Textes de loi	536
18.5.	Commission des Normes Comptables	537
18.6.	Remarques	544
18.7.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	544
19.	Relations avec les entreprises liées ou associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	545
19.1.	Définition	545
19.2.	Référence aux comptes annuels	547
19.3.	Textes de loi	547
19.4.	Normes et avis	549
19.5.	Remarques	551
19.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	551
20.	Relations financières avec (...)	551
20.1.	Définition	551
20.2.	Référence aux comptes annuels	553
20.3.	Textes de loi	553
20.4.	Commission des Normes Comptables	554
20.5.	Remarques	554
20.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	555
21.	Instruments financiers dérivés	555
21.1.	Définition	555
21.2.	Référence aux comptes annuels	555
21.3.	Textes de loi	555

21.4.	Normes et avis	556
21.5.	Remarques	556
21.6.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	556
22.	Règles d'évaluation	556
22.1.	Définition	556
22.2.	Résumé dans les comptes annuels	556
22.3.	Textes de loi selon l'ordre d'apparition des rubriques	558
22.4.	Remarques	561
22.5.	Microschéma (M) et schéma abrégé (A)	561
23.	Informations complémentaires	561
23.1.	Textes de loi	562
23.1.1.	A.R. du 29 avril 2019	562
23.1.2.	Code des sociétés et des associations	564
23.2.	Commission des Normes Comptables	566
24.	Déclaration relative aux comptes consolidés	567
24.1.	Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés	567
24.2.	Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune	567
VII		
Bilan social		569
1.	Introduction	569
2.	Contenu	569
3.	Schéma et codes	570
3.1.	État des personnes occupées	570
3.2.	Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice	573
3.3.	Un état donnant des renseignements sur les activités de formation suivies par les travailleurs et dont le coût est pris en charge partiellement ou intégralement par l'employeur	573
4.	Référence aux comptes annuels	574
5.	Méthodologie générale	575
5.1.	Travailleurs pour lesquels la société, l'ASBL, l' AISBL ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel	575
5.1.1.	Principes	575
5.1.2.	Travailleurs concernés	575
5.1.3.	Travailleurs non concernés	578
5.1.4.	Autres situations	578
5.1.5.	Moment des mouvements	579

5.2.	Différence temps plein – temps partiel	579
5.2.1.	Principe	579
5.2.2.	Cas spécifiques	580
5.2.3.	Interruption de carrière	580
5.3.	Nombre moyen de travailleurs	581
5.3.1.	Calcul	581
5.3.2.	Interruption de carrière	582
5.3.3.	Contrats successifs	582
5.3.4.	Moment des mouvements	582
5.4.	Heures prestées	582
5.4.1.	Principe	582
5.4.2.	Temps plein – temps partiel	583
5.4.3.	Interruption de carrière	583
5.4.4.	Apprentis	583
5.5.	Frais de personnel	584
5.5.1.	Principes	584
5.5.2.	Avantages en nature	584
5.5.3.	Travailleurs à temps plein et à temps partiel	585
5.5.4.	Situations diverses	585
5.5.5.	Administrateurs, gérants et associés actifs	586
5.5.6.	Personnel intérimaire	587
5.6.	Avantages en sus du salaire	587
5.7.	Catégories professionnelles	587
5.7.1.	Personnel de direction	588
5.7.2.	Autres	588
5.8.	Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société, l'ASBL, l'AISBL, la fondation	588
5.8.1.	Personnel intérimaire	588
5.8.2.	Personnes mises à la disposition de la société, l'ASBL, l'AISBL, la fondation	589
5.8.3.	Travailleurs à l'étranger	589
5.9.	Mouvements de personnel	589
5.10.	Formation professionnelle	592
5.11.	Remarques	595
6.	Schéma abrégé	595
7.	Schéma Micro	597
8.	Avis de la Commission des Normes Comptables	597

VIII		
Analyse des comptes annuels		599
1. Tableau des ressources et emplois		599
1.1. Schéma classique		599
1.2. La Centrale des bilans		602
2. Liquidité		604
2.1. Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio »)		604
2.2. Le ratio de liquidité au sens strict (« acid test ratio »)		605
2.3. Ratios d'exploitation		605
3. Solvabilité		610
4. Rentabilité		612
4.1. Définition		612
4.2. Relation entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires		613
4.3. Relation entre le résultat de l'exercice et les capitaux investis		614
4.4. Rendement d'une action et rapport cours/bénéfices		617
4.5. <i>Cash-flow</i> et EBIT		618
5. Les ratios issus de l'annexe		621
5.1. Garanties		621
5.2. Estimation du portefeuille		621
5.3. Charges portées à l'actif (activation des charges)		622
6. Valeur ajoutée		622
6.1. Définition		622
6.2. Optique production		623
6.3. Optique bilan		624